

Société Française de Médecine Légale et d'Expertises Médicales

Lorient – lundi 15 juin 2026

Cité de la voile Eric Tabarly – « Lorient la base »

Programme définitif

Objectifs et accessibilité de la journée scientifique

La Société Française de Médecine Légale et d'Expertises Médicales organise cette journée dans l'objectif de :

- Renforcer et actualiser les connaissances scientifiques et pratiques des participants en médecine légale,
- Favoriser les échanges entre étudiants, internes, médecins légistes et experts,
- Diffuser les avancées récentes de la discipline et partager des retours d'expérience.

Afin de répondre aux besoins des différents publics, le programme a été construit à partir des retours des précédentes éditions et des attentes exprimées par les participants. Les contenus combinent communications scientifiques, actualités de la discipline et échanges interactifs.

L'événement est accessible à toutes et tous. Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins spécifiques afin que nous puissions mettre en place les aménagements nécessaires.

Contact référent handicap : [Docteur Jean HIQUET – jean.hiquet@ch-pau.fr – 05.59.72.77.80]

08h00/12h30 : Matinée

8h15 / 09h : Accueil des participants

9h : Discours officiels

9h30 / 12h15 : La médecine légale et milieu maritime : mise au point des investigations médico légales

Modérateur : B. LUDES

- *Action de l'Etat en mer - Préfecture maritime de l'Atlantique – Organisation des secours et la problématique des certificats de décès établis en mer - A. MOREL, directeur du CROSSA ETEL – affaires maritimes (30min)*
- *La justice et sa compétence maritime – S. KELLENBERGER, Procureur de la République de BREST (30 min)*
- *La récupération des corps en mer – Exemple d'un dispositif mis au point en concertation entre les enquêteurs, la Marine Nationale et la DGA – D. SONNOIS (15 min)*
- *La gestion d'une scène d'infraction en milieu aquatique – Y. GERARD, Technicien d'investigations sub-aquatiques (TIS) Gendarmerie Nationale (30 min)*
- *Apport de l'anthropologie dans les investigations médico-légales des corps retrouvés en milieu aquatique – T. DELABARDE, anthropologue, Préfecture de Paris (en visio : 30 min)*
- *Corps découvert en milieu aquatique et l'imagerie médico-légale : qu'en attendre ? – M. DUCLOYER (15 min)*
- *Corps découvert en milieu aquatique et l'anatomo-pathologie : qu'en attendre ? – A. REMOUE (15 min)*

12h15/12h30 : intermède musical breton – visite des pontons « Penn Duick ».

12h30/13h45 : Déjeuner Inclus

14h00/17h00 : Après-midi

14h00/15h15 : Séance de communications – sujets orientés vers la médecine légale et le milieu maritime

Temps de communication par présentation : 10 min

"Apport du dosage sanguin de strontium dans le diagnostic de décès par noyade" – VILLARD C.

"Accidents de plongée mortels : comment mieux les investiguer ? A partir de deux études suisses sur l'analyse des gaz intra-cardiaques" – LOSSOIS M.

« Accidents de plongée mortels en mer Méditerranée suivis de 30 ans d'immersion : évolution taphonomique - ALUNNI V.

« La momification naturelle par le sel dans un contexte médico-légal : étude de cas et considérations environnementales » - DELTEIL C.

« Découverte de restes humains en milieu aquatique : analyse des pratiques actuelles et mise en évidence des difficultés liées à l'environnement » - FRANCES M.

« Projet LETHE - sortir de l'oubli les disparus du fleuve » - GERARD Y.

« Au nom de Saint Pierre : pétrification du revêtement cutané en post-mortem après submersion prolongée en eaux fluviales, autour d'un cas clinique » - DI NARDO F.

15h15/15H30 Questions- Réponses sur les communications

15h30/16h00 : Pause

16h00/16h30 : Séance de communications – sujets libres

Temps de communication par présentation : 10 min

« Parcours de soins et devenir des enfants étudiés par la CASED au CHRU de NANCY entre 2020 et 2022 » – WEINLING. C

« Quand l'atlas devient léthal : autopsie d'une complication de fracture cervicale rare. A propos d'un cas » – LAURENT. L

« Proposition d'un nouveau préjudice : la peur des représailles » – SCIACCO C.

16h30/17h00 : Echanges et clôture de la journée

17h00 : Visite guidée de la cité de la voile